

Bulletin bimestriel des autorisations de mise sur le marché (AMM) des matières fertilisantes et supports de culture (MFSC)

N°2023 - 04 – Juillet 2023

Le bulletin bimestriel des AMM MFSC présente les décisions délivrées concernant des matières fertilisantes, des supports de culture et des adjuvants pour matières fertilisantes : les décisions de retraits de produits, les nouvelles autorisations de mise sur le marché et les modifications d'AMM majeures (nouveaux usages accordés, modification des conditions d'emploi, etc...). Les nouvelles AMM concernent les produits de référence, de revente et les AMM par reconnaissance mutuelle. Les seconds noms commerciaux ne sont pas mentionnés dans ce bulletin.

Actualité du mois

- Publication de la nouvelle « [Note générale pour le dépôt des dossiers MFSC \(formulaire Cerfa et notice à utiliser\) \(juin 2023\)](#) » sur le site de l'Anses.

I - Nouvelles autorisations de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM	Nature de l'AMM	Classe	Type	Date de la décision
ALCYCOL K BS	1230125	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Concentré soluble à base d'extrait d'algues (<i>A. Nodosum</i>) et d'éléments minéraux	28/02/2023
ASCO ENERGY	6230211	AMM par reconnaissance mutuelle pour un ensemble de produits	Additif agronomique	au sens de la norme NF U44-204 autorisé pour un usage en mélange avec des engrais organo-minéraux ou organiques composés NPK, NP, NK ou PK conformes à la norme NF U42-001 ou avec des engrais contenant des oligo-éléments conformes aux normes NF U42-002 et NF U42-003 ou au règlement (CE) 2003/2003 (pour les produits mis sur le marché avant le 16 juillet 2022) ou au règlement (UE) 2019/1009 - Poudre d'extraits d'algues	04/05/2023
ASCO ENERGY	6230211	AMM par reconnaissance mutuelle pour un ensemble de produits	Matière fertilisante	Poudre d'extraits d'algues	04/05/2023
ASCO ENERGY LIQUIDE	6230126	AMM par reconnaissance mutuelle pour un ensemble de produits	Additif agronomique	au sens de la norme NF U44-204 autorisé pour un usage en mélange avec des engrais organo-minéraux ou organiques composés NPK, NP, NK ou PK conformes à la NF U42-001 ou à des engrais contenant des oligo-éléments conformes aux normes NF U42-002 et NF U42-003 ou au règlement (CE) 2003/2003* ou au règlement (UE) 2019/1009 - Solution d'extrait d'algues	07/04/2023
ASCO ENERGY LIQUIDE	6230126	AMM par reconnaissance mutuelle pour un ensemble de produits	Matière fertilisante	Solution d'extraits d'algues	07/04/2023

Nom du produit	N°AMM	Nature de l'AMM	Classe	Type	Date de la décision
BOROZINC NG	1230212	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Concentré soluble à base d'éléments minéraux et de sucres	07/04/2023
FOLACTIVE	1230128	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Solution liquide à base de <i>Bacillus amyloliquefaciens</i> souche CECT 9371 et <i>Bacillus safensis</i> souche CECT 9884	08/03/2023
PIBIOTIC	6230215	AMM par reconnaissance mutuelle pour un ensemble de produits	Matière fertilisante	Extrait liquide de <i>Lactobacillus paracasei</i> souche CNCM I-5643 inactivé dans son milieu de culture (urine humaine)	04/05/2023
RHIZAMAX	1230285	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Additif agronomique	au sens de la norme NF U44-204 autorisé pour un usage en mélange avec des engrais organiques composés conformes à la NF U42-001-2 - Poudre de <i>Bacillus amyloliquefaciens</i> souche ECO-B-01-DSM-32047, <i>Bacillus pumilus</i> souche ECO-B-02-DSM-32048, <i>Bacillus licheniformis</i> souche NBS 72100, <i>Bacillus pumilus</i> souche NBS 93064 et <i>Glomus irregulare</i> souche RH-1 (<i>Mycorrhizae</i>)	24/05/2023
RHIZAMAX PLUS	1230286	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Additif agronomique	au sens de la norme NF U44-204 autorisé pour un usage en mélange avec des engrais organiques composés conformes à la NF U42-001-2 - Poudre de <i>Bacillus amyloliquefaciens</i> souche ECO-B-01-DSM-32047, de <i>Bacillus pumilus</i> souche ECO-B-02-DSM-32048, de <i>Bacillus licheniformis</i> souche NBS 72100, de <i>Bacillus pumilus</i> souche NBS 93064, de <i>Paenibacillus durus</i> souche BIO ECO-P, de <i>Cercomonas lenta</i> souche ECO-P-01-DSM-32401, de <i>Rosculus terrestris</i> souche ECO-P-02-DSM-32402 et de <i>Glomus irregulare</i> souche RH-1 (<i>Mycorrhizae</i>)	24/05/2023
SEAWEX	1230216	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Solution liquide à base d'extrait d'algues (<i>Ascophyllum nodosum</i>) et d'acides aminés	07/04/2023
VERALEAF	1230218	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Solution liquide à base de lombricompost, de substances humiques, d'acides aminés, de mélasse et d'un extrait d'algues.	07/04/2023
YARAVITA BIONUE	1230219	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Suspension concentrée à base de substances humiques issues de la léonardite et d'éléments minéraux	04/05/2023

III - Modifications d'autorisations (renouvellements d'AMM, extensions d'usages, nouvelles conditions d'emploi...)

Nom du produit	N°AMM	Nature de l'AMM	Classe	Type	Date de la décision
ACTIMULCH	1140008	Modification d'AMM pour un produit simple	Matière fertilisante	Additif agronomique dans le cadre de la norme NF U44-204 utilisable pour un usage en mélange avec des amendements minéraux basiques de la norme NF U44-001 ou du règlement (CE) 2003/2003 (pour les produits mis sur le marché avant le 16 juillet 2022) ou au règlement (UE) 2019/1009 - Stimulateur de l'activité microbienne du sol à base d'extraits végétaux	07/04/2023

Pour retrouver toutes les conditions d'autorisations (cultures concernées, conditions d'emploi) :

- consulter le texte intégral de la décision sur le [registre des décisions](#) : une requête sur le nom du produit ou le numéro d'AMM permet d'accéder aux documents ;
- ou consulter le site [EPhy](#), catalogue des autorisations.